

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la deux cent cinquante-huitième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 1<sup>er</sup> novembre 2004 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

Confirmé le lundi 29 novembre 2004.

Procès-verbal de la deux cent cinquante-huitième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 1<sup>er</sup> novembre 2004 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

---

<u>MEMBRES</u> :	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
GIROUX, Jean-Pierre Membre socio-économique	X	(conf. tél.)
LABINE, Serge Membre socio-économique	X	(conf. tél.)
OUÉDRAOGO, Ismaël Étudiant - Bacc. en génie informatique		X
RANCOURT, Francine Professeure - Département des sciences administratives	X	
WHYTE, Francis R. Recteur		X

PERSONNES CONVOQUÉES :

DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X

INVITÉ :

BOUDREAU, Claude Directeur Communications et recrutement	X
--	---

SECRÉTAIRE :

BONDU, Micheline Secrétaire général	X
--	---

En l'absence du président du Comité exécutif, monsieur Francis R. Whyte, monsieur Serge Labine constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 12 h 15.

---

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent cinquante-septième réunion :
  - 2.1 Adoption
  - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Modification à la grille de signatures pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieures à 100 000 \$
- 4.- Engagement d'une secrétaire (25 heures/semaine) au Bureau de liaison université-milieu
- 5.- Engagement d'une secrétaire de direction au Décanat de la recherche
- 6.- Octroi de la sécurité d'emploi à deux employés réguliers
- 7.- Prochaine assemblée
- 8.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbal de la deux cent cinquante-septième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent cinquante-septième réunion sans modification.

2.2 Affaires en découlant

Les vice-recteurs informent les membres du Comité exécutif qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent cinquante-septième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Modification à la grille de signatures pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieures à 100 000 \$

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que le Service des finances soumet, pour votre approbation, une grille de signatures corrigée.

Pour faire suite à la fusion du Service de l'information et des relations publiques et du Bureau de la promotion des programmes, il est demandé de donner une autorisation de signature de 500 \$ à 2 000 \$ selon les niveaux de délégation à certains professionnels de la Direction des communications et du recrutement.

De plus, le Service des terrains et bâtiments a demandé à ce que l'ingénieur responsable des projets puisse autoriser les dépenses jusqu'à concurrence de 1 000 \$.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Serge Labine, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 258-CX-1124 concernant l'adoption d'une grille de signatures pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieures à 100 000 \$, laquelle est jointe en appendice.

4.- Engagement d'une secrétaire (25 heures/semaine) au Bureau de liaison université-milieu

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de secrétaire (25 heures/semaine) au Bureau de liaison université-milieu, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste. La recommandation du directeur du Service des ressources humaines est à l'effet de retenir la candidature de madame Lyne Séguin à titre de secrétaire (25 heures/semaine) au Bureau de liaison université-milieu.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 258-CX-1125 concernant l'engagement d'une secrétaire (25 heures/semaine) au Bureau de liaison université-milieu (Lyne Séguin), laquelle est jointe en appendice.

5.- Engagement d'une secrétaire de direction au Décanat de la recherche

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de secrétaire de direction au Décanat de la recherche, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste. La recommandation du Comité de sélection est à l'effet de retenir la candidature de madame Colombe Marin à titre de secrétaire de direction au Décanat de la recherche.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Serge Labine, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 258-CX-1126 concernant l'engagement d'une secrétaire de direction au Décanat de la recherche (Colombe Marin), laquelle est jointe en appendice.

6.- Octroi de la sécurité d'emploi à deux employés réguliers

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources mentionne que selon l'article 5-3.03 de la Convention collective du groupe professionnel, les employés réguliers ayant accumulé vingt-quatre (24) mois d'ancienneté obtiennent leur sécurité d'emploi.

Ainsi, monsieur Francis Desjardins, agent de la gestion financière au Service des finances, aura accumulé vingt-quatre (24) mois d'ancienneté le 11 novembre 2004.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Serge Labine, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 258-CX-1127 concernant l'octroi de la sécurité d'emploi à un employé régulier (Francis Desjardins), laquelle est jointe en appendice.

Cette dernière ajoute qu'il en est de même et ce, selon l'article 5-4.03 de la Convention collective du personnel de soutien, les employés réguliers ayant accumulé vingt-quatre (24) mois d'ancienneté obtiennent leur sécurité d'emploi.

Ainsi, monsieur Guillaume Major, technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information, aura accumulé vingt-quatre (24) mois d'ancienneté le 20 novembre 2004.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Serge Labine, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 258-CX-1128 concernant l'octroi de la sécurité d'emploi à un employé régulier (Guillaume Major), laquelle est jointe en appendice.

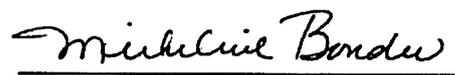
**7.- Prochaine assemblée**

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 15 novembre 2004 à 18 h, si besoin il y a.

**8.- Levée de l'assemblée**

Sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Francine Rancourt, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 12 h 40.

  
Le président d'assemblée

  
Le secrétaire